



---

---

## Site Natura 2000 FR 7200705 "Carrières souterraines de Villegouge"

Bilan de l'animation



Décembre 2011

---

---

Structure animatrice :



**SITE NATURA 2000**  
**«CARRIÈRES SOUTERRAINES DE VILLEGOUGE»**

**MISE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS D'ANIMATION – ANNÉE 2011**

**Préambule**

Le site Natura 2000 « Carrières souterraines de Villegouge » FR7200705 (Directive 92/43/CEE "Habitats, Faune, Flore") s'est doté d'un Document d'Objectifs validé en 2010. L'année 2011 constitue la première année d'animation du Document d'Objectifs.

L'objectif de cette première année était de poursuivre l'implantation de la démarche Natura 2000 au travers de diverses actions sur le territoire. Les actions réalisées en cette année 2011 sont présentées ci-après par objectifs opérationnels.

**Animateur site** : Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine

**Rappel des enjeux du site**: L'intégration de ce site au réseau Natura 2000 résulte de la présence de chiroptères dans la zone, en particulier du complexe d'espèces Grand / Petit Murin et du Minioptère de Schreibers en période de reproduction, du Petit Rhinolophe, du Grand Rhinolophe et du Murin à Oreilles échancrées en période d'hibernation. Au total, une dizaine d'espèces de chauves-souris, dont 7/8 inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats (Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, complexe d'espèce des Murins de grande taille, Murin à oreilles échancrées, Minioptère de Schreibers, Barbatelle, Murin de Bechstein, Murin de Daubenton, Oreillard sp.) fréquentent également le site à diverses périodes de l'année.

# Sommaire

<b><u>O1. Maintenir et préserver les gîtes à chauves-souris</u></b> .....	4
<u>O11. Assurer la tranquillité et pérennité des gîtes de mise bas, en particulier espèces annexe II</u> .....	4
<u>O12 Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies d'hibernation, en particulier du Petit Rhinolophe, du Grand rhinolophe et du Murin à Oreilles échancrées</u> .....	9
<u>O13 Assurer la tranquillité et la pérennité des sites de swarming</u> .....	9
<b><u>O2 Maintenir et gérer des territoires de chasse favorables aux chauves-souris</u></b> .....	10
<u>O21 Préserver et / ou restaurer les terrains de chasse des chauves-souris, en particulier des espèces de l'annexe II</u> .....	10
<u>O22 Améliorer les zones potentielles de chasse du complexe d'espèces « Murin de grande taille »</u> .....	10
<u>O23 Améliorer les zones potentielles de chasse du Petit Rhinolophe</u> .....	14
<u>O24 Préserver et/ou restaurer les routes de vol, en particulier pour le Petit Rhinolophe</u> ....	14
<b><u>O3 Évaluer la conservation des espèces et des habitats</u></b> .....	17
<b><u>d'espèces</u></b> .....	17
<u>031 Suivre et connaître les colonies de chauves-souris sur l'ensemble du cycle biologique</u> .....	17
<b><u>O4 Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces</u></b> .....	18
<u>O41 Mettre en place de la sensibilisation ex-situ</u> .....	18
<b><u>O5 Animer l'application du Document d'Objectifs</u></b> .....	20
<u>Recherche des ayants droit sur le site</u> .....	20
<u>Information et communication sur les mesures de gestion</u> .....	20
<u>Identification des besoins financiers</u> .....	20
<u>Cas du PAE</u> .....	20
<u>Prise de contact avec les ayants-droits</u> .....	21
<u>Rencontre des propriétaires</u> .....	21
<u>Diagnostic des parcelles</u> .....	21
<u>Proposition de contrats</u> .....	21
<u>Aide au montage de dossier</u> .....	21
<u>Suivi de l'instruction</u> .....	21
<u>Aide à la mise en œuvre technique des mesures</u> .....	21
<u>Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins</u> .....	21
<u>Ingénierie financière</u> .....	21
<u>Élaboration du cahier des charges techniques</u> .....	21
<u>Conduite d'opération</u> .....	21
<u>Intégration de l'enjeu chiroptère dans les documents de planification (PLU, SCOT, DOCOB...)</u> .....	22
<u>Participation à la démarche d'évaluation des incidences</u> .....	22
<u>Bilan et évaluation des actions et des contrats</u> .....	22
<u>Préparation et animation du comité de pilotage</u> .....	22
<u>Coordination des avis techniques</u> .....	22

## Annexes

- Annexe 1 : Devis aménagement accès carrières**
- Annexe 2 : Diagnostic écologique contrat forestier**
- Annexe 3 : Diagnostic écologique contrat ni agricole ni forestier**
- Annexe 4 : Dépliant carrières souterraines Villegouge**
- Annexe 5 : PAE 2012**

### Table des figures et tableaux

<i>Figure 1 : accès aux carrières recensés avec le service des carrières du CG33.....</i>	<i>5</i>
<i>Figure 2 : cheminements réalisés avec le service des carrières du CG33.....</i>	<i>6</i>
<i>Figure 3 : localisation de l'action relative au maintien d'un ilot de sénescence.....</i>	<i>7</i>
<i>Figure 4 : localisation de l'ilot de sénescence.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 5 : marquage de l'ilot de sénescence .....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 6 : localisation des ilots engagés en MAEt en 2011.....</i>	<i>11</i>
<i>Figure 7 : mesure « entretien du sous-bois » du contrat Natura 2000 forestier.....</i>	<i>12</i>
<i>Figure 8 : localisation de l'action GH21.....</i>	<i>12</i>
<i>Figure 9 : mesures de gestion du contrat Natura 2000.....</i>	<i>13</i>
<i>Figure 10 : vue initiale de la parcelle.....</i>	<i>14</i>
<i>Figure 11: vue de la parcelle après travaux .....</i>	<i>14</i>
<i>Figure 12 : localisation de la haie plantée.....</i>	<i>15</i>
<i>Figure 13 : plantation des haies.....</i>	<i>16</i>
<i>Figure 14 : aperçu des animations lors des portes ouvertes « Fronsac ».....</i>	<i>18</i>
<i>Figure 15 : article paru dans « Espaces naturels » sur la plantation de la haie.....</i>	<i>19</i>
<i>Tableau 1 : parcelles engagées en MAEt « absence de désherbage chimique en vigne ».....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 2 : bilan des réunions d'information.....</i>	<i>20</i>
<i>Tableau 3 : bilan des rencontres des propriétaires.....</i>	<i>21</i>

## O1. MAINTENIR ET PRÉSERVER LES GÎTES À CHAUVES-SOURIS

De manière générale, cette première année d'animation a permis d'améliorer la connaissance du territoire (carrières notamment) et de mettre en évidence la présence de chauves-souris dans de nouvelles zones des carrières, et ainsi d'avancer sur la compréhension de l'utilisation des carrières par les chauves-souris. Toutefois, devant l'ampleur du réseau de carrière, certains éléments restent toujours incertains, voire inconnus.

### **O11. Assurer la tranquillité et pérennité des gîtes de mise bas, en particulier espèces annexe II**

#### *I. Préservation de la colonie de mise-bas*

Le site Natura 2000 des Carrières souterraines de Villegouge présente un réseau de carrières souterraines très étendu. La colonie mixte (Murins de grande taille et Minioptère de Schreibers) de mise-bas connue est située au cœur d'une immense carrière couvrant plus de 100 ha. Afin de pouvoir envisager des aménagements permettant le maintien de la tranquillité du gîte, si nécessaire, un premier travail de connaissance a été mené.

Ainsi, en lien avec le Service des Carrières souterraines du Conseil Général, l'action CT4 « Inventaire des accès, cartographie des galeries et évaluation de la stabilité de la carrière de Meyney » a été, en partie, menée. Le but : mieux appréhender la réalité de terrain pour pouvoir cerner et hiérarchiser les enjeux en terme d'aménagement d'accès.

Ainsi, ce sont trois journées de terrain qui ont été réalisées sur les secteurs prioritaires (partie Est de la carrière de Meyney et carrière de Saute qui Peut). La première journée a permis de dresser un bilan des localisations des différents accès aux carrières (descente, puits...). Cela a permis d'actualiser des données anciennes, et de mettre en évidence les accès non condamnés situés à proximité de la colonie de mise-bas (4 recensés).



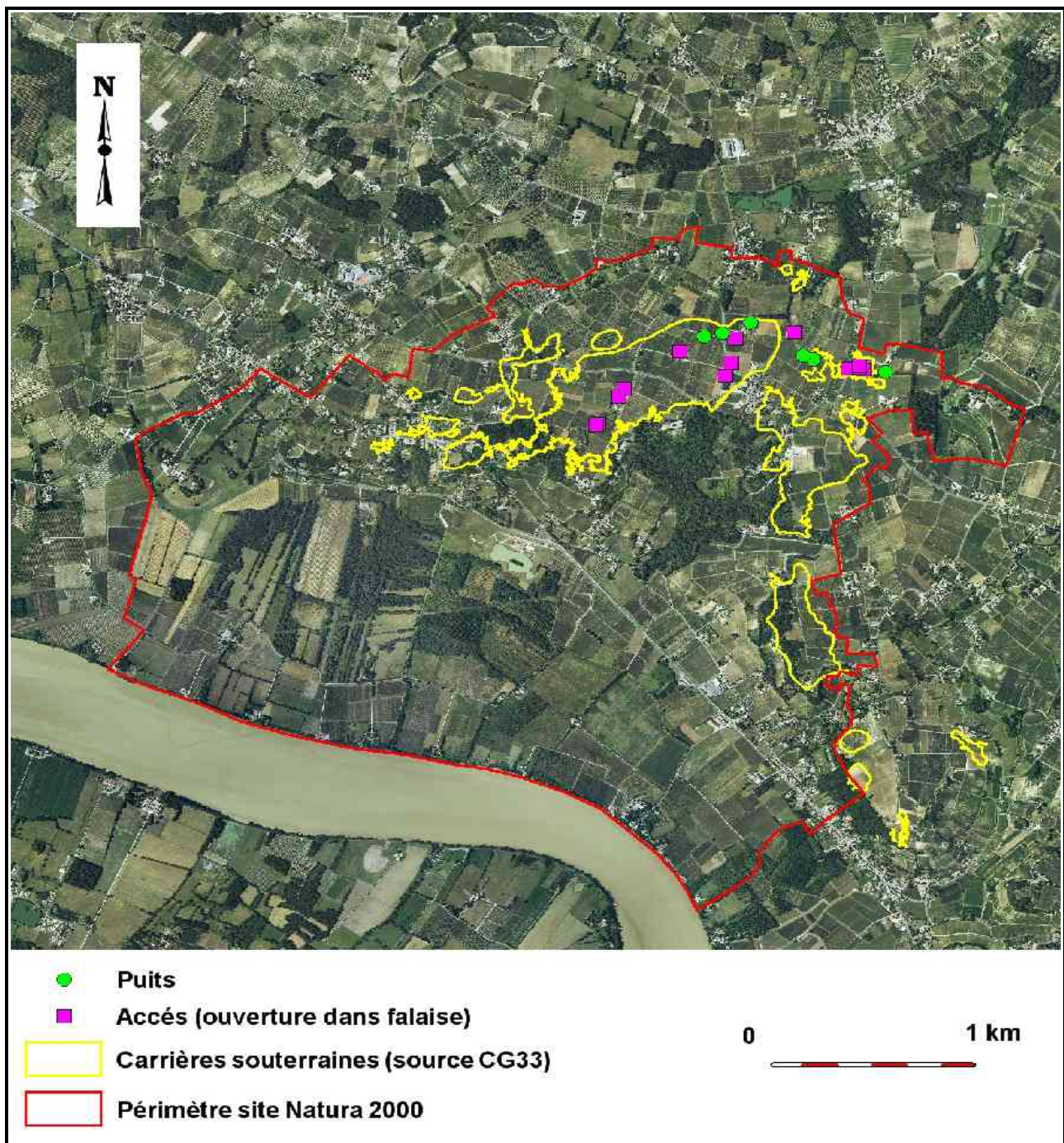


Figure 1 : accès aux carrières recensés avec le service des carrières du CG33

La question suivante était de savoir laquelle de ces entrées donnaient réellement accès à la colonie de mise-bas (dans l'optique de savoir d'où pouvaient venir de potentiels dérangements).

La seconde et la troisième journées ont permis de vérifier les cheminements existants entre les 4 entrées principales recensés donnant a priori accès à la colonie de mise-bas. Cette donnée est importante pour plusieurs raisons :

- elle donne des indications sur l'utilisation des carrières par les chauves-souris
- elle permet de cibler les accès à aménager et ceux qui sont soit trop éloignés (par cheminement souterrain) de la colonie, soit non reliés à cette dernière (carrières séparées)



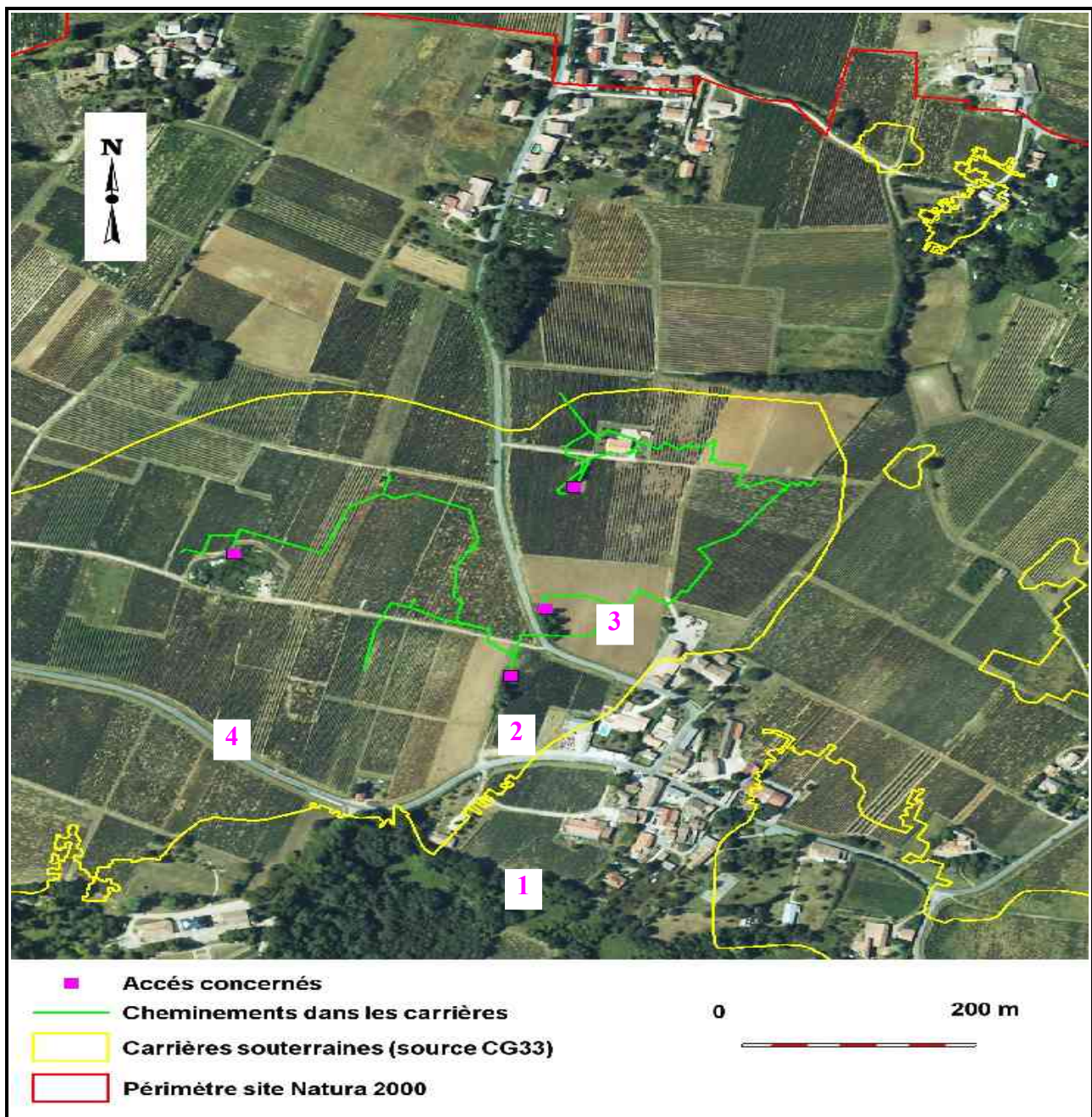


Figure 2 : cheminements réalisés avec le service des carrières du CG33

Les 4 accès donnent tous la possibilité d'accéder à la colonie de mise-bas. Pour autant, les entrées 1, 2 et 4 sont relativement difficiles d'accès. L'entrée la plus facile (accès 3) se trouve être la plus éloignée de la colonie de mise-bas. Il apparaît que cet accès donne sur une carrière « distincte » de celle où se situent les autres entrées 1, 2 et 4. Les deux n'étant reliées que par un passage très étroit. Ainsi, le risque de dérangement est relativement faible étant donné les distances à parcourir pour atteindre la colonie de mise-bas (site sensible). Cette analyse est confirmée par l'absence de signes apparent de dérangement dans les carrières.

Cette première année d'animation a donc permis d'apporter des éléments (non exhaustifs) nécessaires d'aide à la décision concernant la mise en place d'aménagements adaptés dans le futur.

Une visite de terrain a permis de réaliser des devis sur les accès repérés, auprès d'un prestataire local, afin de chiffrer plus précisément les travaux qui pourraient, un jour peut être, être entrepris (**voir annexe 1 : devis aménagement accès aux carrières**).

Ces journées ont également permis de confirmer la difficile accessibilité à la colonie de mise-bas, et donc le faible dérangement potentiel. Ainsi, l'une des conclusions que l'on pourrait tirer de cette année serait de poursuivre le suivi régulier des populations présentes, sans pour autant entreprendre d'aménagements sur les accès de carrières dans l'immédiat. En effet, ces aménagements n'apparaissent pas, à l'heure actuelle, comme nécessaires, et pourraient (outre un aspect inesthétique) avoir l'effet contraire et attirer l'attention sur certains accès aux carrières.

Notons également, que seuls les cheminements entre accès proche de la colonie ont été réalisés. Il serait intéressant de réaliser ce même type de démarche entre la carrière de la Roque et la colonie de mise-bas. En effet, la carrière de la Roque accueille régulièrement des exercices de secours (pompiers). Il conviendrait ainsi de s'assurer des cheminements possibles vers la colonie de mise-bas et ainsi porter cela à connaissance de ces utilisateurs des carrières afin d'interdire certains secteurs ou certains cheminements.

#### Détails des actions :

- prospections terrains : 12 Juillet 2011 - 20 Septembre 2011 – 06 Octobre 2011
- établissement des devis sur le terrain : 4 Aout 2011

## II. Préservation et amélioration de gîtes arboricoles

Cette action visait le maintien d'un îlot de sénescence forestier dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (action GH2) : **voir annexe 2 - diagnostic écologique contrat forestier**. Le maintien de cet îlot permettra de préserver, et améliorer, le potentiel de gîte arboricole sur le site (notamment important pour des espèces comme la Barbastelle et le Murin de Bechstein). L'îlot en question couvre une surface de 0,6 ha, et est principalement constitué de chênes présentant des trous de pics, des décollement d'écorces...**Montant total de l'action: 1000 €**

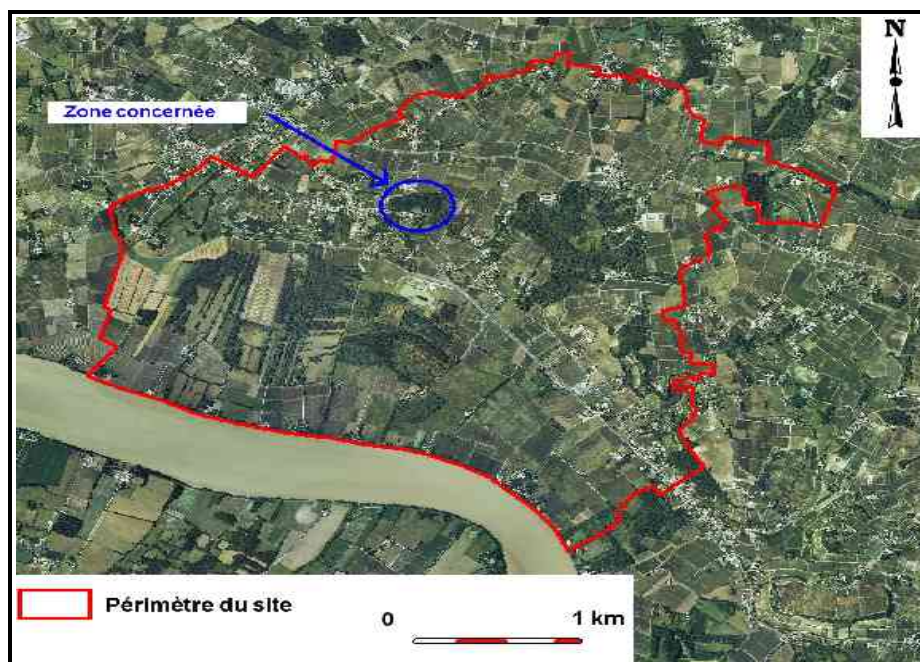


Figure 3 : localisation de l'action relative au maintien d'un îlot de sénescence



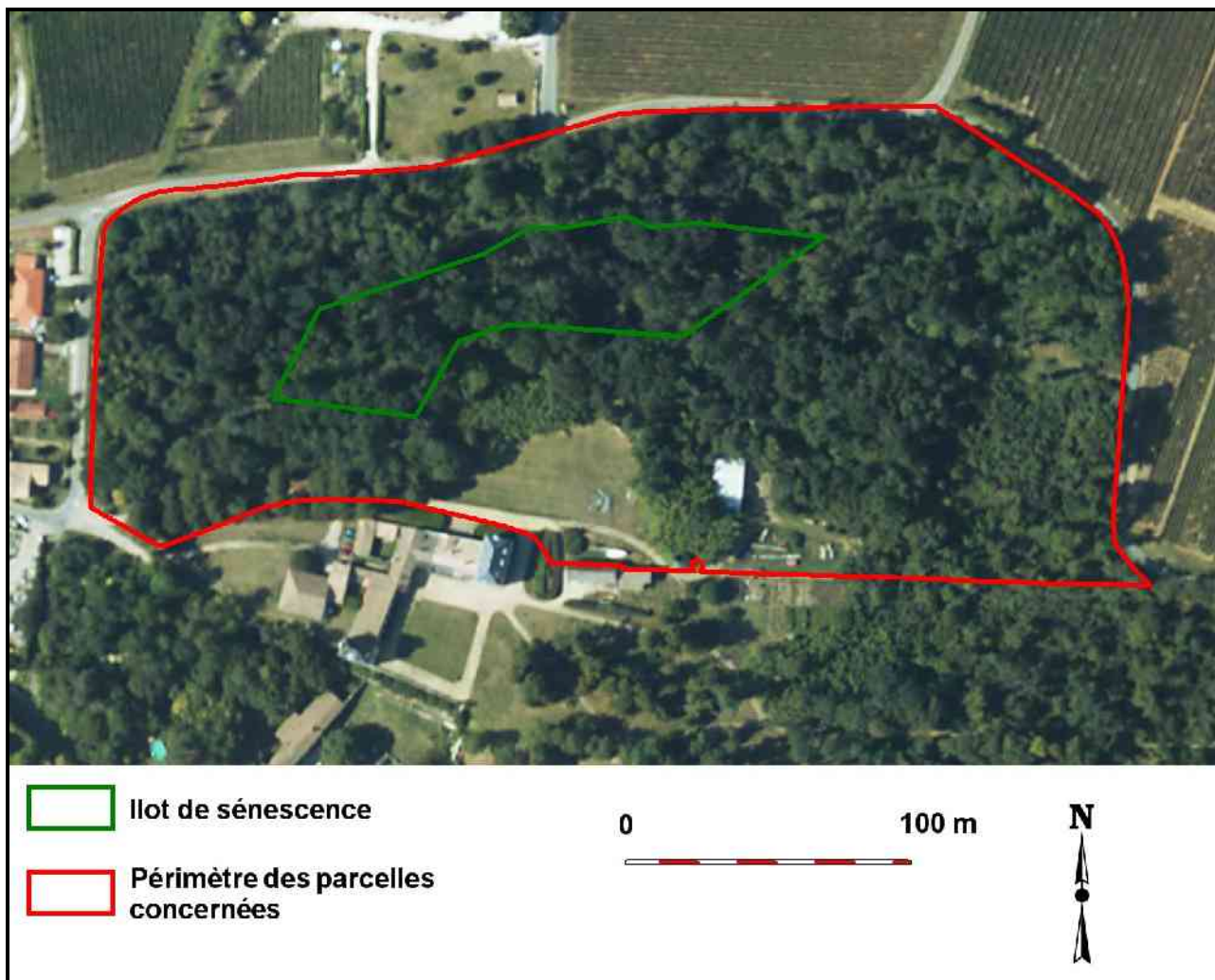


Figure 4 : localisation de l'ilot de sénescence



Figure 5 : marquage de l'ilot de sénescence

Des études pourront être menées sur cet ilot afin d'évaluer la présence de chauves-souris à tendance arboricole et la présence de gîte arboricole.

## **O12 Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies d'hibernation, en particulier du Petit Rhinolophe, du Grand rhinolophe et du Murin à Oreilles échancrées**

La carrière qui accueille les populations de chauves-souris en hiver est moins étendue que celle qui accueille la colonie de mise-bas. Ainsi, un premier travail d'identification des accès a été mené en lien avec le CG33 (le 12 Juillet 2011, voir *figure 1*).

Contrairement à la colonie de mise-bas, les individus présents en hiver dans la carrière de Saute qui peut sont plus facilement accessibles, et le risque de dérangement plus important.

Des échanges divers ont été menés avec la propriétaire de l'entrée de carrière pour savoir comment mettre en œuvre un contrat natura 2000 permettant l'aménagement de l'accès (action GH4). La propriétaire n'est pas opposée à la réalisation de l'action, pour autant, deux points sont toujours en réflexion

- la propriétaire ne souhaite pas signer le contrat Natura 2000 en son nom (problème d'avance de trésorerie), ainsi une solution alternative est recherchée (prêt/achat par le CEN Aquitaine)
- la réalisation technique est toujours à l'étude. En effet, la visite du site avec un prestataire a permis d'établir un premier devis. Toutefois, étant donné l'état actuel de l'entrée de la carrière (stable ou non ?) il semble sage de réfléchir à une solution d'aménagement satisfaisante même en cas d'effondrement de la voute d'entrée de la carrière

Les contacts sont toutefois bien avancés, cette action devrait pouvoir se concrétiser en 2012.

## **O13 Assurer la tranquillité et la pérennité des sites de swarming**

A ce jour, aucune étude spécifique aux gîtes de swarming n'a été réalisée.

### **Les priorités pour la poursuite de l'animation :**

- **mise en œuvre des aménagements sur la carrière d'hibernation conformément aux préconisations du diagnostic écologique qui sera réalisé**
- **identification des gîtes de mise-bas du Petit Rhinolophe**
- **étude de l'utilisation des carrières par les chauves-souris sur un cycle annuel**

## O2 MAINTENIR ET GÉRER DES TERRITOIRES DE CHASSE FAVORABLES AUX CHAUVES-SOURIS

### O21 Préserver et / ou restaurer les terrains de chasse des chauves-souris, en particulier des espèces de l'annexe II

Pour répondre à cet objectif, l'une des actions inscrite dans le DOCOB était de réaliser une étude pour établir la composition du complexe « Murin de grande taille » (ES4). En effet, les deux espèces en question (Petit et Grand Murin), qui ne peuvent se distinguer à l'oeil nu lors de suivi, ont des régimes alimentaires et des territoires de chasse quelques peu différents. L'incertitude quant à la présence du Petit Murin a donc rendu nécessaire la réalisation d'une session de capture (9 Aout) en sortie de gîte afin de pouvoir avérer ou non la présence du Petit Murin.

19 individus ont été capturés à l'aide d'un harp-trap et les mesures permettant de distinguer le Petit du Grand Murin ont été réalisées. L'ensemble des 19 individus étaient des Grands Murins. A ce jour, la présence du Petit Murin n'est toujours pas avérée (même si la possibilité d'avoir une colonie mixte Petit / Grand Murin reste toujours d'actualité).

La session de capture a été réalisée en lien avec le Groupe Chiroptère Aquitaine (2 personnes) et le CEN Aquitaine (2 personnes et le matériel).

### O22 Améliorer les zones potentielles de chasse du complexe d'espèces « Murin de grande taille »

En cette première année d'animation, trois actions sur les territoires de chasse ont pu être menées :

- GH 11: Remplacer les désherbages chimiques par un désherbage mécanique
- GH12 : Gérer/créer des sous-bois clairs
- GH21 : Ouverture des parcelles de vignes abandonnées et gestion par fauche

L'action GH11 s'est concrétisée par la signature d'une Mesure Agro-Environnementale auprès d'un viticulteur. Cette MAEt correspond dans le Projet Agro-Environnemental au code : *AQ\_VILL\_VI02* et vise à ne plus utiliser de produits désherbant chimique sur les parcelles engagées. Cette mesure a été souscrite par un vigneron, M. Dumas de la Roque, sur 3 parcelles localisées sur les communes de Saint Germain de la Rivière et Villegouge pour une surface totale de 5,53 Ha (détail dans le tableau ci-dessous), soit un montant de 1017,52 € / an pour 5 ans. Cet engagement constitue un exemple qui devrait s'élargir auprès d'autres viticulteurs sur de nouvelles surfaces.

Commune (n° INSEE)	N° de l'îlot (déclaration PAC, voir carte ci-après)	Surface engagée dans la MAEt
Saint Germain de la Rivière (33414)	1	1,47 Ha
Saint Germain de la Rivière (33414)	2	0,70 Ha
Villegouge (33548)	3	3,36 Ha
<b>Surface totale engagée sur l'exploitation</b>		<b>5,53 Ha</b>

Tableau 1 : parcelles engagées en MAEt « absence de désherbage chimique en vigne »



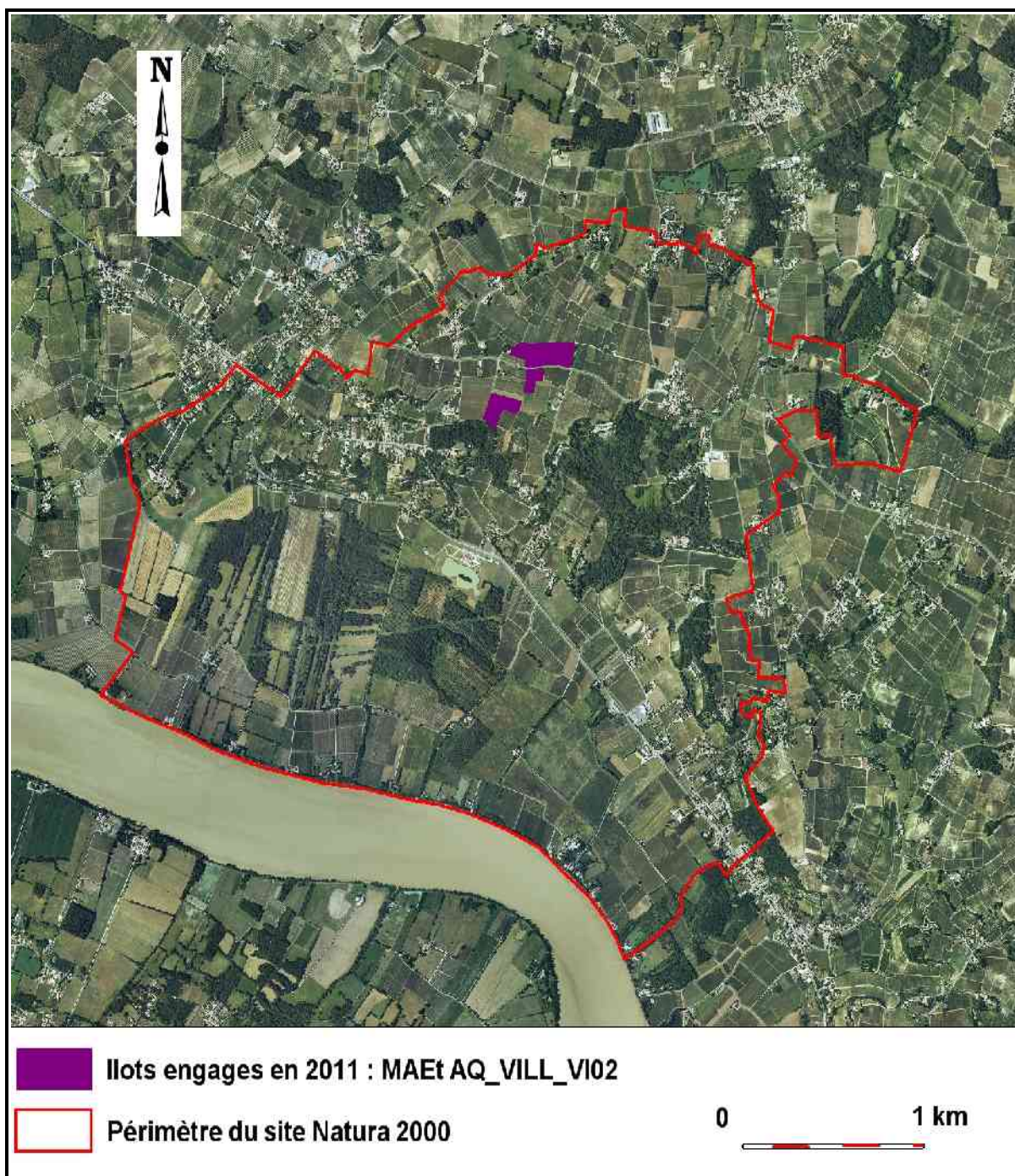


Figure 6 : localisation des ilots engagés en MAEt en 2011

L'action GH12 s'est concrétisée dans le cadre d'un contrat forestier (le même que celui où figure la mesure « îlot de sénescence »). Ainsi, ce sont 2 ha de sous-bois qui font l'objet d'un entretien différencié (**voir annexe 2 : diagnostic écologique contrat forestier**).



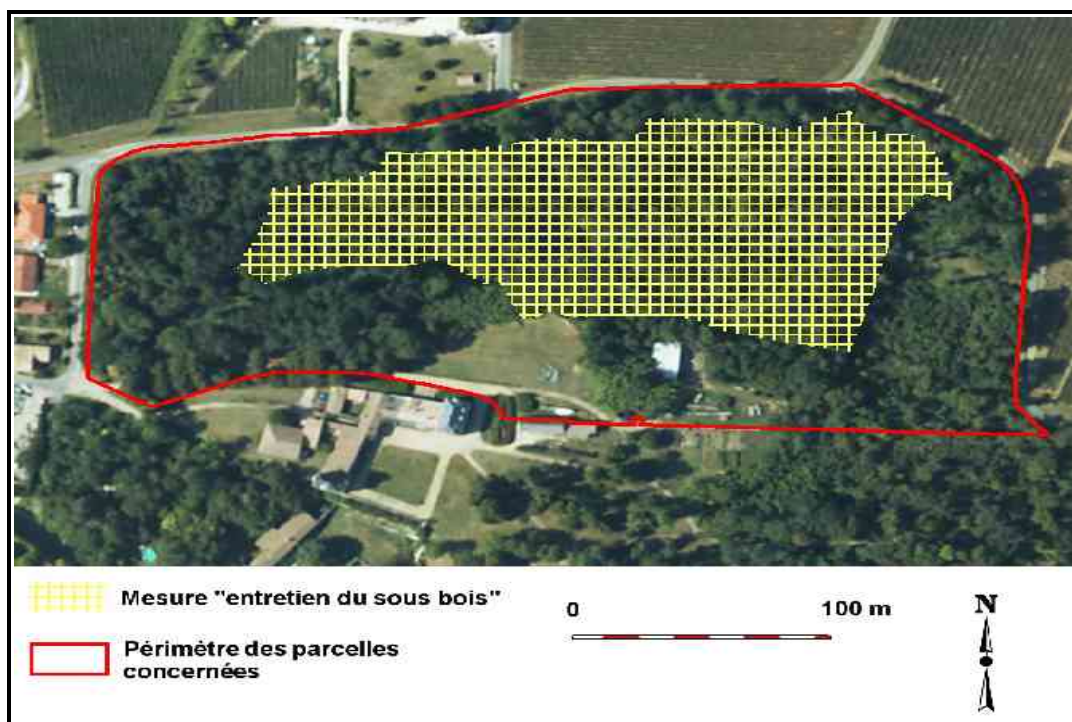


Figure 7 : mesure « entretien du sous-bois » du contrat Natura 2000 forestier

Montant total estimée de l'action : 2 actions sont prévues, la première en 2011, la seconde en 2013. Chaque intervention est chiffrée à hauteur de 1800 euros soit un cout total sur 5 ans de 3600 euros.

L'action GH21 s'est concrétisée par un contrat Natura 2000 ni agricole ni forestier sur une surface de 1,43 ha.

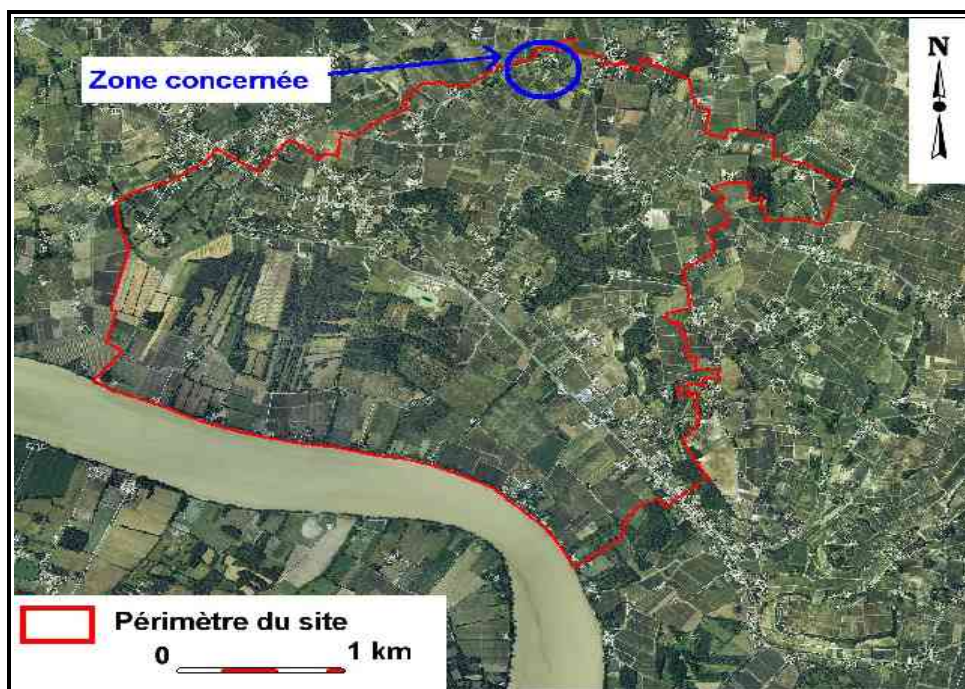


Figure 8 : localisation de l'action GH21



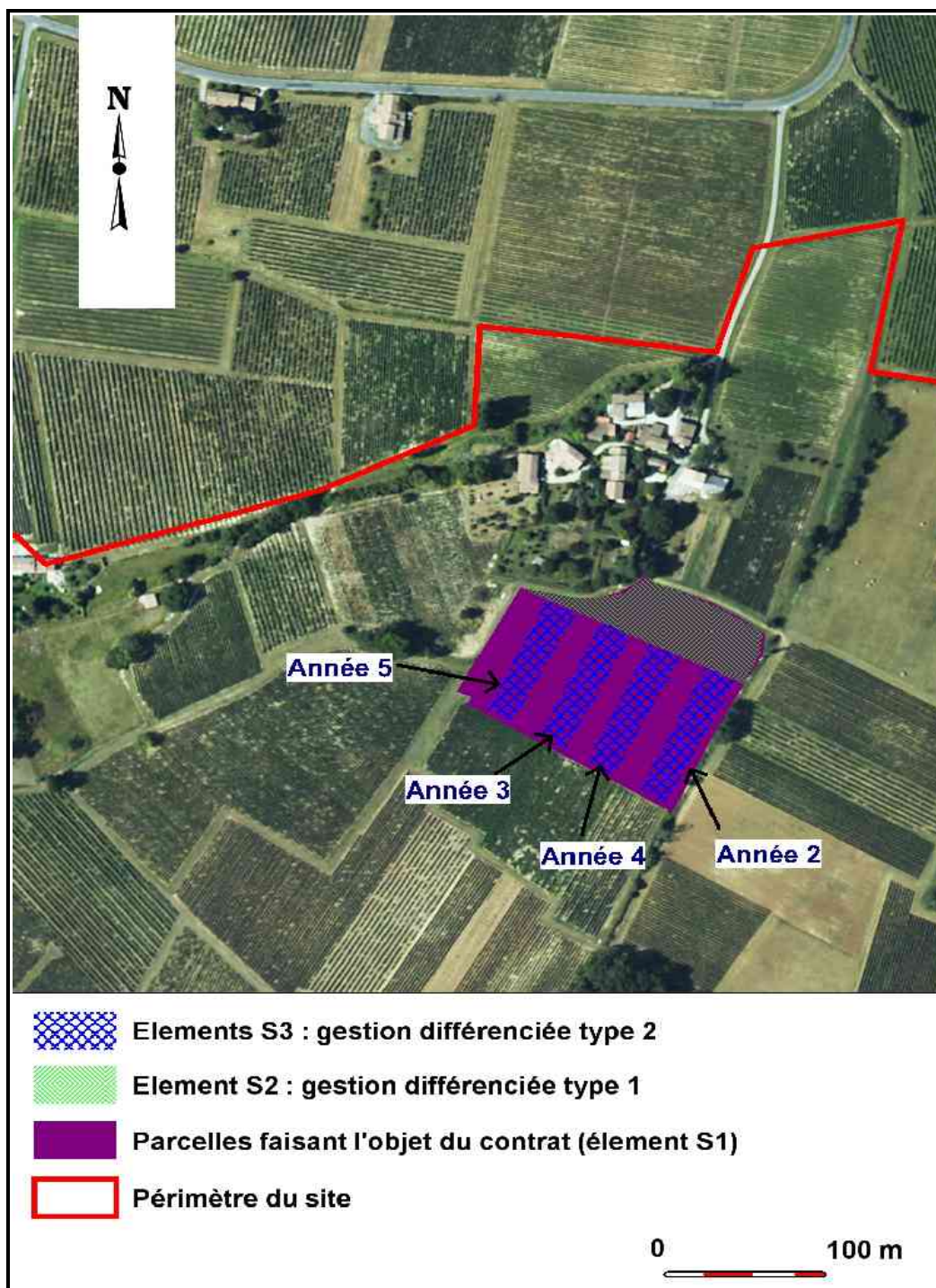


Figure 9 : mesures de gestion du contrat Natura 2000

Montant total de l'action : en 2011 l'action de réouverture a été réalisée pour un montant de 3950 euros.

Chaque année restante du contrat, une intervention d'entretien (fauche) sera réalisée pour un montant de 350 euros. **Voir annexe 3 - diagnostic écologique contrat ni agricole ni forestier.** Cette action a été rendue possible par le passage d'un prêt à usage entre la propriétaire le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine.





*Figure 10 : vue initiale de la parcelle*



*Figure 11: vue de la parcelle après travaux*

### **O23 Améliorer les zones potentielles de chasse du Petit Rhinolophe**

### **O24 Préserver et/ou restaurer les routes de vol, en particulier pour le Petit Rhinolophe**

Dans le site, certains secteurs de vignes sont très homogènes. S'y démarquent seulement quelques bosquets (souvent signe de présence d'un accès à une carrière). Ainsi le rétablissement d'éléments paysagers linéaires est essentielle, notamment pour le déplacement d'espèce telle que le Petit Rhinolophe, qui les utilisera comme couloir de vol.

La recherche de zone pouvant accueillir une haie et d'exploitants intéressés a été entreprise (tache parfois difficile en zone viticole) : action GH25. Un propriétaire a souhaité s'engager dans la démarche. La possibilité de la réalisation de la plantation a été étudiée sur le terrain (rencontre avec le propriétaire et l'association « arbres et paysages 33 » le 22 Juillet 2011). Malheureusement, cette action n'étant pas éligible à un contrat Natura 2000 (la parcelle étant « agricole »), d'autres sources de financement ont du être recherchées. Ainsi, l'action a pu être réalisée grâce à des aides de la Région Aquitaine, du Département de la Gironde, de l'association française « Arbres et haies champêtres » et de la Cave des producteurs de Lugon.

La participation de la Cave de Lugon a été possible dans le cadre des journées portes ouvertes Fronsac (voir « O41 Mettre en place de la sensibilisation ex-situ » du présent bilan), la plantation de haie constituant une des activités organisées à cette occasion.

Au final, ce sont 250 m (140 m + 110 m) qui ont été plantés le 22 Octobre 2011. Les plants sélectionnés sont :

- Aubépine (*Crataegus monogyna*)
- Cornouiller sanguin (*Cornus sanguineum*)
- Prunellier (*Prunus spinosa*)
- Charme commun (*Carpinus betulus*)
- Noisetier commun (*Corylus avellana*)
- Erable champêtre (*Acer campestre*)
- Viorne lantane (*Viburnum lantana*)
- Troène des bois (*Ligustrum vulgare*)
- Cognassier d'Angers (*Cydonia oblonga*)

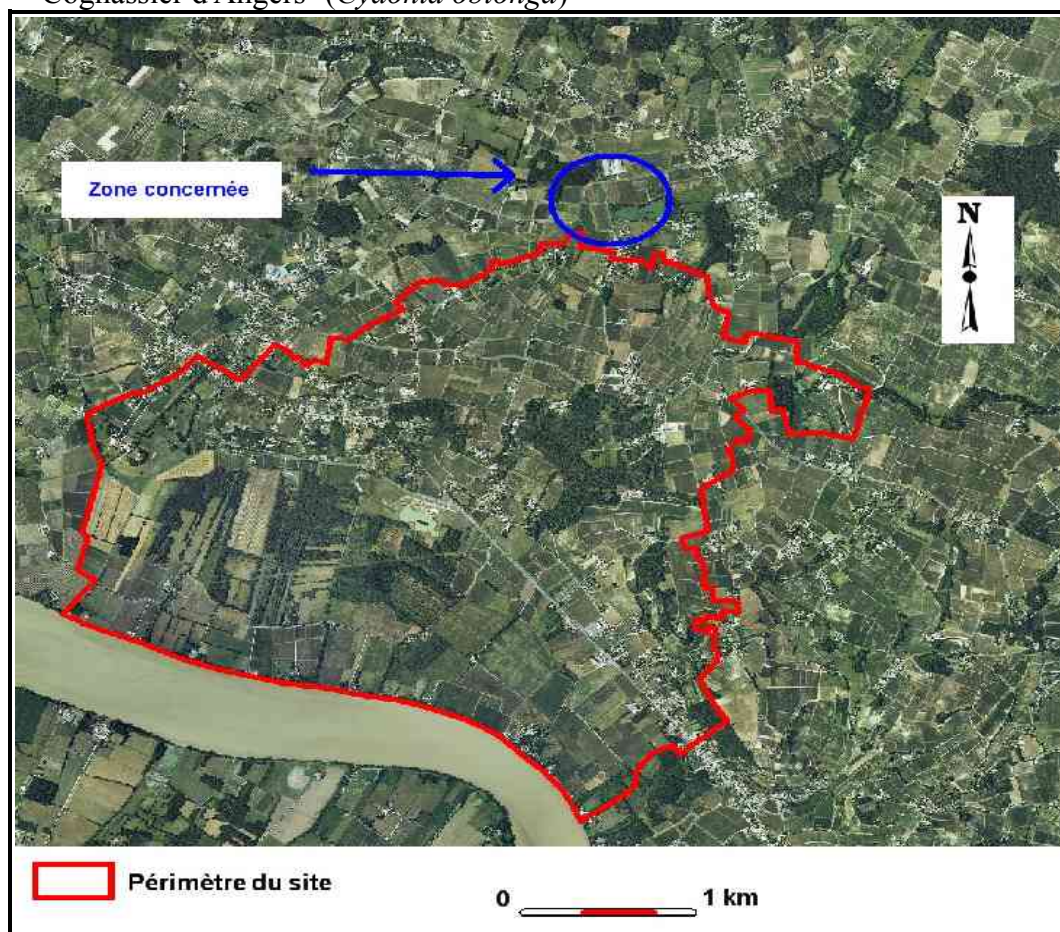


Figure 12 : localisation de la haie plantée



La haie a été plantée hors site Natura 2000 mais à une distance très faible des carrières et dans une zone favorable à cette implantation (zone de potentiel corridor vers des terrains de chasse favorables, en continuité avec des surfaces boisés et d'autres en eau). Une première localisation (dans le site) n'a pu être utilisée pour cause de présence d'une canalisation.



*Figure 13 : plantation des haies*

Des études pourront être menées sur le secteur afin d'évaluer l'utilisation future des haies par les chauves-souris.

Notons de plus que la participation aux réunions de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Villegouge (voir « O41 Mettre en place de la sensibilisation ex-situ » du présent bilan), il a été mis en avant la nécessité d'intégrer dans le futur PLU des moyens de préserver les haies, bosquets et autres éléments constituant des routes de vols et des terrains de chasse privilégiés pour les chauves-souris. Des échanges sont prévus avec le bureau d'étude en charge de la rédaction de la partie « environnement » du PLU.



### Les priorités pour la poursuite de l'animation :

- Il serait intéressant de mettre en œuvre les deux actions suivantes : « Étudier l'entomofaune proie potentielle et consommée » ES1 et « Détermination des habitats et territoires de chasse dans le périmètre » ES3. Cela permettrait d'avoir des informations sur le lien entre les chauves-souris et les vignes (comment elles les utilisent ?) et ainsi avoir des repères pour nous guider dans la mise en place des actions de gestion et leurs évaluations. Notons de plus, que cela permettrait d'encrenner territorialement encore plus le projet. En effet, les viticulteurs, acteurs principaux sur le site, et la cave coopérative, pourraient être parties prenantes de telles études
- La poursuite de plantation de haies est nécessaire même si le cadre Natura 2000 ne permet pas d'intégrer tous les projets de plantation
- L'extension de la MAEt « absence de désherbage chimique en vigne » est prévue à de nouveaux secteurs et nouveaux vigneron

## O3 ÉVALUER LA CONSERVATION DES ESPÈCES ET DES HABITATS D'ESPÈCES

### 031 Suivre et connaître les colonies de chauves-souris sur l'ensemble du cycle biologique

Un suivi des populations de chauves-souris a été organisé par le Groupe Chiroptère Aquitaine lors de la période hivernale et estivale.

Résultats des suivis estivaux (carrières de Meyney) :

- 9 Juin 2011 : 1100 juvéniles de Minioptères de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*)

Résultats des suivis hivernaux (carrières de Saute qui peut) :

- 9 Décembre 2010 :

- 60 Grands murins (*Myotis myotis*)
- 23 Grands rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- 14 Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
- 4 Murins de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- 2 Murins petite taille indéterminés (*Myotis sp.*)
- 44 Petits rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*)

De plus, les visites sur site (notamment les journées de terrain avec le CG33) ont permis de mettre en évidence de nouvelles données de présence de chauves-souris.

Un passage sur le site le 8 Aout a permis de constater la présence d'environ 500 Minioptères de Schreibers proche de l'entrée notée 4, localisation jusqu'à présent inconnue.

Ce même jour, sous la colonie de mise-bas était constaté un taux de mortalité important des Minioptères de Schreibers. Ce taux de mortalité est-il dû au climat du Juillet (très pluvieux ?). Toujours est-il qu'aucune trace de dérangement n'ont pu être remarquées.

Ce même jour, un groupe d'environ 40 Minioptères a été rencontré dans la carrière de la Roque.

### Les priorités pour la poursuite de l'animation :

- il est nécessaire de poursuivre le suivi hivernal et estival
- une étude sur une année avec des visites régulières permettraient de comprendre le fonctionnement du site en terme d'utilisation par les chauves-souris (mouvement entre carrières, utilisation durant les périodes de transit...)

## O4 VALORISER ET SENSIBILISER À LA CONSERVATION DU SITE ET DE SES ESPÈCES

### O41 Mettre en place de la sensibilisation ex-situ

#### Article pour les bulletins communaux

La proposition a été faite aux 5 communes concernées par le site de rédiger un article pour leur bulletin municipal. En lien avec les mairies de Villegouge et de la Rivière des articles ont été rédigés afin de présenter la démarche et les possibilités d'action auprès de la population. Ces articles ont été insérés dans les bulletins municipaux.

#### Création d'un dépliant

1 dépliant a été réalisé afin de présenter l'enjeu et le site (**voir annexe 4 Dépliant Carrières souterraines de Villegouge**). Il a été mis à disposition sur plusieurs lieux de passage et d'échange : à la Maison du Pays Fronsadais, qui héberge le Syndicat d'initiative, et à la Cave de Lugon.

#### Création d'un site internet dédié

En cette année 2011, la création d'un site internet dédié, présentant le site, la démarche et les documents liés (contrat, animation...) a débuté. Il sera finalisé courant 2012 et la diffusion locale de l'information sera assurée.

#### Les portes ouvertes « Fronsac »

Sur ce territoire viticole, la collaboration avec les acteurs de ce secteur d'activité est indispensable. La Cave des coopérateurs de Lugon constitue dans ce cadre un relais essentiel avec qui de multiples échanges ont été organisés, lesquels se sont concrétisés par diverses actions notamment à l'occasion des portes ouvertes « Fronsac ».

Une exposition sur les chauves-souris ainsi que des dépliant d'information ont été disposés au sein de la cave. En parallèle, différentes activités ont été réalisées.

- Samedi 22 Novembre matin : plantation des 250 m de haies
- Samedi 22 et Dimanche 23 Novembre après midi : 3 projections du film « au rythme des chauves-souris » suivi d'un échange en salle. Au total 30 personnes ont assistées aux projections.
- Dimanche 23 matin : randonnée découverte du patrimoine local, organisée avec l'association de randonnée de Lugon et l'association de sauvegarde du patrimoine naturel de Saint-Germain la Rivière. Cette balade de 2h30 a réuni plus de 50 personnes. Différents arrêts explicatifs ont été réalisés sur différents thèmes (présentation carrière par M.Thomaidis du CG33, patrimoine local par M.Poitevin, chauves-souris par le CEN Aquitaine, les vignes par Vitinnov').

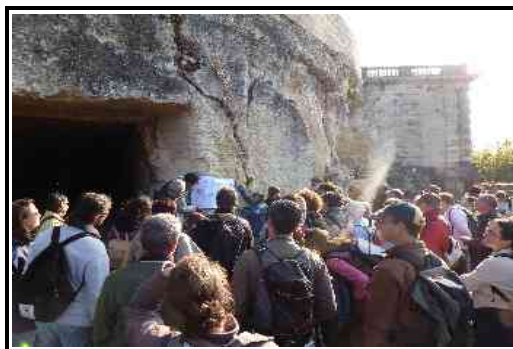


Figure 14 : aperçu des animations lors des portes ouvertes « Fronsac »



La collaboration entre l'animateur Natura 2000 et la cave des producteurs de Lugon doit se poursuivre.

Une journée de formation et d'échange entre la cave de Lugon et la cave Univitis (33, Les Lèves), engagée dans une démarche de gestion du paysage en faveur de la biodiversité, avait été prévue le 3/11/2011 mais a été reportée au printemps 2012. Elle permettra de sensibiliser les vignerons sur la biodiversité, son importance et l'intérêt de la préserver, les aménagements réalisables sur une exploitation. Elle présentera également les mesures proposées par la démarche Natura 2000 sur le site de Villegouge et les autres financements existants. Enfin, elle permettra de discuter avec la Cave d'Univitis de la communication et de la valorisation possible de telles actions. 1 journée a été mobilisée pour la préparation de cette formation en 2011.

Cette collaboration est essentielle et la présence de personnes motivées au sein de la cave constitue une chance pour le projet Natura 2000.

### **Article de presse**

Suite aux journées portes ouvertes « Fronsac », des échanges ont eu lieu avec le correspondant local du journal « Sud-Ouest ». Ainsi, un article a pu paraître sur la thématique de la plantation de haie et la démarche Natura 2000 en général.

<http://fronsac.blogs.sudouest.fr/archive/2011/11/17/la-vigne-refuge-prise-des-chauves-souris.html>

Un autre article sur le même thème est paru dans la revue « Espaces Naturels » de Janvier 2012, n° 37.



Figure 15 : article paru dans « Espaces naturels » sur la plantation de la haie

### **Projet d'animation scolaire à St Germain la Rivière**

La rencontre d'un des instituteurs de l'école primaire de St Germain La rivière (classe de CM1 et CM2) et divers échanges ont permis d'envisager une collaboration permettant de sensibiliser les enfants aux chauves-souris (leur patrimoine naturel local) dans le cadre d'un projet éducatif.

Ainsi, en 2012, 2 interventions sont prévues au sein de l'école sur la thématique des chauves-souris. Cette collaboration sera à poursuivre et éventuellement à concrétiser par une action spécifique (exposition des travaux des écoliers lors d'une nuit de la chauves-souris, participation à une prochaine plantation de haie...).

## 05 ANIMER L'APPLICATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

### Recherche des ayants droit sur le site

L'année 2011 a été l'occasion de digitaliser le parcellaire du site et de rechercher les propriétaires concernés, en lien avec les communes, travail particulièrement fastidieux et non abouti à l'heure actuelle (recensement complet sur les communes de Lugon et Saint-Aignan, partiel sur Villegouge et St Germain de la Rivière et nul sur la Rivière).

### Information et communication sur les mesures de gestion

Des réunions ont été organisées en 2011 pour informer les ayants-droit du site de la démarche Natura 2000 et des actions proposées. L'objectif était également de prendre contact avec les particuliers, les vigneron, la Cave de Lugon et les propriétaires forestiers potentiellement intéressés par ces mesures. Ces réunions ont mobilisé 3 jours de travail.

Date	Lieu de la réunion	Nombre de participants
12/04/2011	St Germain de la Rivière (mairie)	9
20/04/2011	Lugon (salle polyvalente)	7 (adhérents + technicienne de la Cave)
08/09/2011	Cave de Lugon	3 personnes de la Cave (Président + salariées)

Tableau 2 : bilan des réunions d'information

On notera le faible succès des réunions, incitant à trouver d'autres moyens de toucher les ayants droit (animation sur territoire, intervention scolaire...).

### Identification des besoins financiers

Le suivi des mesures et de l'animation du DOCOB a été assuré sur l'ensemble de l'année.

### Cas du PAE

Les MAEt ont été proposées à certains exploitants, notamment les viticulteurs. Plusieurs rencontres et visites de terrain ont permis de communiquer sur ces aides auprès des agriculteurs et une MAEt a pu être contractualisée. La gestion du dossier et l'accompagnement de l'exploitant concerné a été réalisée par l'animateur.

Au mois d'Octobre-Novembre des contacts ont été repris afin d'affiner le PAE et proposer des modifications pour 2012. 2 nouvelles MAEt ont été intégrées : « Absence de traitement herbicide sur l'inter rang de vigne » et « Maintien et gestion extensive des prairies ».

L'actualisation du Projet Agro-Environnemental a été réalisée par le CEN Aquitaine et Vit'Innov en concertation avec les agriculteurs locaux. Ce PAE actualisé a été présenté et validé en Janvier 2012 par la Commission Régionale Agro-Environnementale. L'actualisation a notamment porté sur l'intégration d'un nouveau secteur au Périmètre du PAE (environ 300 ha ajouté) afin d'englober d'autres secteurs, à la fois pour des raisons « espèces », les chauves-souris pouvant utiliser ces zones (comme zone de chasse et de corridors de déplacement, ces zones permettant de relier des secteurs plus favorables depuis le gîte), et pour des raisons de cohérence envers les acteurs/relais locaux. En effet l'extension proposée permet de prendre en compte des parcelles de vignes liées à la Coopérative viticole locale (Cave de Lugon) qui constitue un relais important sur le secteur. **Voir annexe 5 PAE AQ\_VILL\_2012.**



## **Prise de contact avec les ayants-droits Rencontre des propriétaires**

Après la première phase de communication sur les mesures Natura 2000, 3 journées de visites ont été organisées pour rencontrer des propriétaires de parcelles agricoles et leur proposer des contrats. Les MAEt étant à souscrire avant le 17 mai 2011 via la déclaration PAC, plusieurs rencontres ont eu lieu au printemps 2011. Pour les autres types de contrat, elles se sont poursuivies en été 2011.

<b>Personne rencontrée</b>	<b>Dates de visite</b>	<b>Contrat proposé</b>
M. Dumas de la Roque	01/04/2011 03/08/2011	MAEt « absence de désherbage chimique » sur 5,53 Ha Contrat forestier « entretien sous-bois »
Mme Champie	01/04/2011 22/07/2011	Contrat Natura 2000 « arrachage vignes et entretien par fauche » sur 1,4 ha.
M. de Taffin	01/04/2011	MAEt « bandes enherbées en vigne » mais non contractualisée

*Tableau 3 : bilan des rencontres des propriétaires*

Dans un second temps, des rencontres ont été organisées en fin de campagne viticole afin de proposer aux exploitants de contractualiser des MAEt en 2012. Pour cela, des secteurs prioritaires et adaptés à la mise en œuvre de mesures de gestion ont été définis par le CEN et Vitinnov, notamment de manière à créer un maillage d'éléments paysagers favorables aux chauves-souris. Les viticulteurs présents sur ces zones ont été contactés préférentiellement et les MAEt jugées les plus appropriées leur ont été proposées lors d'une journée de visites organisée le mardi 20/12/2011 (rencontre de M. Grangeteau et M.Meynadier).

- Diagnostic des parcelles**
- Proposition de contrats**
- Aide au montage de dossier**
- Suivi de l'instruction**
- Aide à la mise en œuvre technique des mesures**
- Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins**
- Ingénierie financière**
- Élaboration du cahier des charges techniques**
- Conduite d'opération**

Pour la MAEt souscrite sur le site par un exploitant sur 5,53 Ha, le montage du dossier et le dépôt auprès des services concernés (DDTM 33) ont été effectués le 16/05/2011 avec l'appui de Vitinnov, structure responsable en particulier de l'animation du Docob auprès des viticulteurs.

Pour les 2 contrats Natura 2000, des diagnostics écologiques ont été réalisés sur le terrain afin de cerner les secteurs à enjeux et préparer le contrat.

Pour la réalisation de chaque action, le CEN Aquitaine et Vit'Innov sont intervenus à plusieurs niveaux :

- localisation de la parcelle sur le terrain (en lien avec le parcellaire très morcelé sur le site) en tenant compte des éléments disponibles (extraits cadastraux, recherche de limites visibles quand elles existent),
- localisation des différents secteurs au sein de la parcelle rendant compte de la dynamique de la végétation et du type de mesure contractualisable (fonction du recouvrement arbustif en place :

parcelle moyennement, fortement ou très fortement embroussaillée),

- cartographie parcellaire sous SIG, faisant apparaître les zones contractualisables et l'évaluation de ces surfaces pour chaque type de mesures du contrat potentiel,
- aide à la mise en œuvre des actions (conseils, cahiers des charges) : visite de terrain pour appréhender la mise en œuvre des mesures sur les parcelles avec les intervenants concernés (repérage des différents secteurs à traiter avec la mesure appropriée, localisation des zones à conserver, des points de brûlage pour les rémanents ou de stockage pour les branches les plus importantes).

Toutes les actions de gestion engagées ont été suivies sur le terrain (lors des phases de travaux), d'un point de vue financier (suivi de la consommation financière) et cartographique (localisation de toutes les actions).

Pour l'ensemble des mesures contractuelles engagées sur le site, le CEN Aquitaine et Vit'Innov, en leur qualité d'animateur, ont constitué, aidé au dépôt ou monté et déposé les dossiers auprès des services instructeurs. Cette phase de montage de dossier comprend les diagnostics parcellaires, l'adaptation des cahiers des charges, la recherche des pièces justificatives à fournir et le dépôt auprès des services concernés.

### **Intégration de l'enjeu chiroptère dans les documents de planification (PLU, SCOT, DOCOB...)**

La commune de Villegouge, révisant son PLU, l'animateur a été convié à participer aux réunions relatives à cette révision. Ces réunions, et échanges avec les personnes en charge de cette révision, ont été l'occasion de porter à connaissance l'enjeu « chauves-souris » et s'assurer de son intégration dans le futur document d'urbanisme.

De plus, l'animateur a joué un rôle d'information auprès de certaines communes sur la question de l'évaluation d'incidence.

Des échanges avec l'opérateur du site Natura 2000 de la Saye et du Meudon devront être entrepris afin d'intégrer au mieux l'enjeu chauve-souris.

### **Participation à la démarche d'évaluation des incidences**

Aucune évaluation des incidences n'a été réalisée sur le site. Pour autant, un travail d'information, notamment des mairies, a été réalisé (suite à la réception des listes locales d'items faisant l'objet de cette démarche).

### **Bilan et évaluation des actions et des contrats Préparation et animation du comité de pilotage**

Le COPIL se tiendra le 30 Janvier 2012 à Saint-Germain de la Rivière. Un bilan des actions réalisées et des perspectives d'animation sera présenté par l'animateur.

### **Coordination des avis techniques**

Divers échanges bilatéraux ont été organisés sur certaines thématiques particulières (avec la cave pour les questions viticoles, avec le service des carrières du CG33 pour les carrières, avec arbres et paysages 33 pour les plantation de haies...).